

# Eidg. Departement des Innern (EDI)

---

06.06.2003 - 09:53 Uhr

## EDI: Le Conseil fédéral approuve le message relatif au programme de construction 2004 du domaine des EPF

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a approuvé le message concernant les projets de construction et les achats d'immeubles du domaine des EPF, qu'il soumettra au Chambres fédérales. Il demande à ces dernières un crédit d'engagement sous forme d'un crédit de programme de 313 100 000 francs. Il se fonde pour cela sur le plan stratégique du Conseil des EPF pour les années 2004 à 2007 et sur le mandat de prestations 2004-2007 du Conseil fédéral au Conseil des EPF.

Le programme de construction 2004 du domaine des EPF englobe des crédits d'engagement destinés à la préservation et à l'accroissement de la valeur des constructions ainsi qu'à la gestion du parc immobilier. Y figurent aussi les cinq grands projets décrits ci-dessous, d'une enveloppe supérieure à 10 millions de francs chacun.

- EPF de Zurich, site Hönggerberg : construction d'un bâtiment administratif flexible " e-Science Lab HIT " destiné aux secteurs stratégiques porteurs Information Science, Computational Science and Engineering et Life Sciences.
- EPF de Zurich, site Hönggerberg : crédit additionnel destiné à la construction de la troisième tranche d'extension (phase 2) et nécessité par des surcoûts dus au renchérissement et à des ajustements apportés au projet.
- EPF de Lausanne : extension du bâtiment AI abritant déjà les laboratoires de la faculté des Sciences de la vie et ses instituts. La création de ces nouvelles facultés représente un point essentiel du plan pluriannuel 2004-2007 de l'école et s'inscrit dans les efforts de coordination entre les universités de Lausanne et de Genève et l'EPFL.
- Institut Paul Scherrer (PSI) : crédit additionnel de rénovation d'installations nucléaires (laboratoire " chaud ") nécessité par des changements de règlements et la décision de continuer à utiliser deux immeubles qu'il était prévu de démolir.
- Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG) et Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (EMPA) : premières mesures de mise en uvre du plan commun de gestion du site couvrant la concentration de l'utilisation des bâtiments existants et leur entretien, ainsi que le remplacement d'un bâtiment loué. Ces mesures renforceront les synergies entre les deux établissements, minimiseront les superficies à bâtir et laisseront libres par concentration des activités certaines parties du site en vue d'autres utilisations.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Presse et information

Renseignements : Notaire Jürg Rauber, Chef Construction, Immobilier et informatique du Conseil des EPF, 079 239 36 74

Michel Jaccard, Chef service communication, Conseil des EPF, 01/632 21 03

Annexe : message relatif au programme de construction 2004 du domaine des EPF

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100463811> abgerufen werden.